

# L'utilisation des appareils mobiles en classe : aspects pédagogiques, enjeux et pistes d'intervention

Rapport final du groupe de travail  
sur l'utilisation des appareils mobiles en classe  
Avril 2016



UNIVERSITÉ  
LAVAL

Introduction .....	3
Mise en contexte .....	3
1. Utilisations pédagogiques des appareils mobiles.....	5
Utilisations des appareils mobiles par les étudiants pour apprendre.....	5
Nécessité de former les étudiants à utiliser les AM pour apprendre, collaborer et gérer leurs apprentissages.....	9
Stratégies pédagogiques pour enseigner avec les appareils mobiles .....	10
Nécessité de former les enseignants.....	12
Conclusion.....	13
2. Enjeux de la présence des appareils mobiles en classe.....	14
Présence et utilisations des appareils mobiles en classe (AMC). .....	14
Effets de la présence des appareils mobiles en classe chez les étudiants .....	16
Effets de la présence des appareils mobiles en classe chez les enseignants .....	20
Conclusion.....	20
3. Gérer et encadrer l'utilisation des appareils mobiles en classe comme enseignant	21
Avant le cours .....	21
Prévenir les situations de plagiat et de tricherie lors des évaluations.....	30
Pendant le cours .....	30
Conclusion.....	33
4. Soutien des facultés.....	34
Responsabilités des directions facultaires.....	35
Conclusion.....	36
Conclusion et recommandations .....	37
Bibliographie .....	38
Annexe 1 – Membres du groupe de travail sur les appareils mobiles .....	42
Annexe 2 – Proposition de sous-section pour le gabarit facultaire dans le Portail des cours.....	43

## Introduction

Ce rapport s'inscrit dans la poursuite des travaux du groupe de travail au sein du Comité de valorisation de l'enseignement (CVE)<sup>1</sup> qui a été mandaté pour travailler sur les enjeux de l'utilisation des appareils mobiles en classe (AMC). Dans ce rapport, nous aborderons la mise en contexte des travaux du groupe de travail et l'utilisation pédagogique des appareils mobiles en général par les étudiants et leurs enseignants. Nous aborderons également les aspects liés à l'utilisation des AMC par les étudiants, les éléments que les enseignants doivent considérer pour gérer et encadrer l'utilisation des AMC ainsi que le soutien que les facultés peuvent offrir pour appuyer leurs enseignants. Nous terminerons le présent rapport en abordant de nouvelles recommandations du groupe de travail.

## Mise en contexte

En décembre 2013, un groupe de travail au sein du Comité de valorisation de l'enseignement (CVE) a été mandaté pour travailler sur les enjeux d'utilisation des AMC. Les membres du Comité de valorisation de l'enseignement avaient fait de l'utilisation des AMC une de leurs priorités pour l'année 2014. En effet, les appareils mobiles sont fréquemment utilisés dans les salles de classe depuis quelques années par les étudiants et il n'y a pratiquement pas de cadre réglementaire mis en place afin de faciliter la gestion de ces appareils.

Le groupe de travail est constitué de cinq personnes<sup>2</sup>. Trois membres sont des représentants de facultés, deux membres représentent respectivement la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval (CADEUL) et l'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (AELIES). Le dernier membre est un conseiller en formation du Bureau de soutien à l'enseignement (BSE).

Le mandat du groupe de travail était de :

Proposer des pistes de réflexion et des recommandations sur l'encadrement et l'utilisation des AMC tant du point de vue de l'utilisation personnelle que du point de vue pédagogique.

En mars 2015, le groupe de travail a déposé un premier rapport (GTUMAC, 2015) qui faisait état des résultats d'une vaste consultation qui a été menée auprès d'étudiants de

---

<sup>1</sup> Le Comité de valorisation de l'enseignement (CVE) a le mandat d'assister le vice-recteur aux études et aux activités internationales dans la détermination et la mise en œuvre des grandes orientations pédagogiques de l'Université Laval. Des représentants de chaque faculté, de certaines unités et des associations étudiantes en sont membres.

<sup>2</sup> Vous trouverez la liste des membres à l'Annexe 1.

l'Université Laval (UL) et qui a permis d'énoncer des recommandations pour la communauté universitaire. Ces recommandations étaient les suivantes :

1. *Le groupe de travail ne préconise pas l'élaboration par l'UL d'une politique ou de règlements officiels visant à contrôler l'utilisation des AMC en tout temps.*
2. *Le groupe de travail suggère que l'Université Laval favorise le développement des compétences des enseignants dans le but d'encourager l'apprentissage actif, l'utilisation pédagogique des AMC, l'encadrement des étudiants par la production d'un ou de plusieurs documents et par une offre de formation portant sur ces thèmes.*
3. *Le groupe de travail suggère que l'Université Laval favorise le développement des compétences des étudiants en ce qui a trait à l'utilisation pédagogique des AMC.*
4. *Le groupe de travail recommande que l'Université Laval mette en place des ressources encourageant la civilité des étudiants et des enseignants en ce qui a trait à l'utilisation des AMC.*
5. *Le groupe de travail recommande que l'Université Laval soutienne la mise en place sur le campus d'espaces physiques d'apprentissage adaptés à l'apprentissage actif et aux technologies mobiles.*
6. *Le groupe de travail recommande que l'Université Laval analyse les possibilités d'infrastructure technologique et de développement informatique adaptées à l'utilisation des AMC, mais aussi pour leur encadrement et leur gestion.*

Sur la base des recommandations 2 et 3, le groupe de travail a procédé à une recension des écrits portant sur les utilisations pédagogiques des AM tant par les étudiants que par leurs enseignants. Le fruit de ce travail est présenté dans la section 1 de ce rapport.

Dans le même sens, la section 2 du présent rapport contient une synthèse des effets occasionnés par la présence des AMC et qui mérite d'être portée à l'attention des étudiants et de leurs enseignants.

Sur la base de la recommandation 4, le groupe de travail s'est penché sur le travail de réflexion nécessaire par les enseignants afin de gérer et d'encadrer les utilisations des AMC. Le résultat de ces travaux est présenté dans la section 3 de ce rapport.

Finalement, tout en respectant la recommandation 1, le groupe de travail s'est arrêté à analyser les politiques et règlements de l'UL afin de permettre aux facultés de soutenir leurs enseignants quant aux pratiques d'utilisations des AM que ces derniers mettent en place dans leurs salles de classe.

## 1. Utilisations pédagogiques des appareils mobiles

Comme constaté dans le sondage mené par le groupe de travail sur les AM, les étudiants sont nombreux à posséder un ordinateur portable (95 %) et un téléphone intelligent (84 %). Les enseignants possèdent également un ordinateur portable (94 %) et dans une moindre mesure un téléphone intelligent (58 %). Tout comme dans la société en général, les AM s'intègrent de plus en plus dans les activités de formation ayant cours sur le campus de l'UL comme les cours, les devoirs, les travaux de recherche, mais également dans les loisirs de la communauté universitaire.

Le groupe de travail s'est penché sur les usages pédagogiques que les étudiants et leurs enseignants peuvent réaliser à l'aide des AM.

### Utilisations des appareils mobiles par les étudiants pour apprendre

Les AM sont des outils très polyvalents et très utiles pour apprendre ou gérer les apprentissages tant pour les étudiants que pour leurs enseignants. Comme le soulignent Corbeil & Valdes-Corbeil (2007), ce sont des outils utiles entre autres pour :

- Accéder aux contenus de cours ou réaliser des apprentissages n'importe quand et n'importe où.
- Augmenter les interactions entre les étudiants ou avec leur enseignant.
- Vérifier ses connaissances ou réaliser des exercices pratiques.
- Augmenter la personnalisation des apprentissages.
- Faciliter la collaboration entre les étudiants.

Le tableau 1.1 présente une panoplie des usages des AM qui peuvent être faits par les étudiants lorsqu'ils sont en classe. Pour chaque usage présenté, nous retrouvons des exemples d'utilisations par les étudiants et des exemples d'utilisations mises en place par leurs enseignants. Finalement, nous retrouvons des indicateurs des types d'AM qui peuvent être employés ainsi que des exemples de logiciels, d'applications ou de sites Web qui peuvent être utilisés pour ces usages.

<b>Tableau 1.1 - Usages des appareils mobiles par les étudiants en classe</b>					
<b>Communiquer sur un forum de discussion</b>		OP <sup>3</sup> <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input checked="" type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poser des questions pour bien comprendre</li> <li>• Tenter de répondre à des questions posées par les autres étudiants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiant pose des questions d'éclaircissement des contenus du cours</li> <li>• Enseignant propose des questions de réflexion plus globale</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outil de forum du Portail des cours</li> </ul>			
<b>Prendre des notes</b>		OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input checked="" type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transcription des informations présentées en classe</li> <li>• Photographie de schéma présenté en classe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiant note en ses propres mots ce qui est expliqué par son enseignant</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evernote</li> <li>• Microsoft OneNote</li> </ul>			
<b>Consulter Internet</b>		OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rechercher des informations supplémentaires à l'aide d'un moteur de recherche</li> <li>• Consulter une base de données</li> <li>• Visionner un documentaire</li> <li>• Consulter un dictionnaire ou une encyclopédie</li> <li>• Consulter des cartes</li> <li>• Consulter le site Web d'un cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiant consulte un dictionnaire en ligne pour trouver la définition d'un terme employé par son enseignant</li> <li>• Enseignant dépose les consignes et documents nécessaires pour un cours sur un site web de cours</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site de la Bibliothèque de l'UL</li> <li>• Portail des cours</li> <li>• Google</li> </ul>			
<b>Capter des moments ou des phénomènes</b>		OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Filmer un phénomène</li> <li>• Prendre des photos</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiants partent à la recherche d'image illustrant un concept</li> <li>• Enseignant demande aux étudiants de se filmer lors d'un exposé oral</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Windows Movie Maker (montage)</li> <li>• iMovie (montage)</li> <li>• Camtasia (montage)</li> </ul>			
<b>Organiser les contenus</b>		OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Schématiser les contenus</li> <li>• Cartographier les contenus</li> <li>• Faire des tableaux de comparaison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiants planifient la rédaction d'un travail sous forme de cartes conceptuelles</li> <li>• Enseignant demande aux étudiants de faire une carte conceptuelle</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CMAP Tools</li> <li>• Mindmeister</li> <li>• Mindjet</li> </ul>			

<sup>3</sup> OP : Ordinateur portable; TI : Téléphone intelligent; TN : Tablette numérique; A : Autres

Bien que le mandat du groupe de travail porte sur l'utilisation des AM en classe, il importe de souligner que les utilisations pédagogiques de ces derniers ne se restreignent pas uniquement au lieu physique d'une salle de classe. En dehors des séances en présentiel, les AM peuvent être utiles aux étudiants pour apprendre ou gérer leurs études. Le tableau 1.2 présente différents usages des AM en dehors des classes qui peuvent être réalisés par les étudiants ou demandés par leurs enseignants. Le tableau présente également les types d'AM et des exemples de logiciels qui peuvent être utilisés.

<b>Tableau 1.2 – Usages des appareils mobiles par les étudiants en dehors de la classe</b>					
<b>Communiquer en audio/vidéo</b>		OP ☒	TI ☒	TN ☒	A ☐
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discuter d'un sujet avec un collègue de cours</li> <li>• Poser des questions aux autres étudiants ou à l'enseignant d'un cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiant discute d'une problématique avec un autre étudiant de son cours</li> <li>• Enseignant répond aux questions d'un étudiant à distance</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Skype</li> <li>• Classe virtuelle Google Hangout</li> <li>• Facetime</li> <li>• Facebook</li> </ul>
<b>Rester en contact et socialiser</b>		OP ☒	TI ☒	TN ☒	A ☐
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partage de réflexions et d'idées en lien avec un cours</li> <li>• Vérifier sa compréhension dans un cours</li> <li>• Suivre le fil de discussion d'un enseignant</li> <li>• Suivre le fil RSS d'un cours</li> <li>• Réviser en groupe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiant partage ses réflexions en lien avec un cours</li> <li>• Enseignant répond aux questions spontanées des étudiants</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outil de forum du Portail des cours</li> <li>• Facebook</li> <li>• Twitter</li> <li>• SMS</li> <li>• Fils RSS</li> </ul>
<b>Préparer ses séances de cours</b>		OP ☒	TI ☒	TN ☒	A ☒
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consulter le site Web d'un cours</li> <li>• Faire les lectures préalables en ligne</li> <li>• Consulter une vidéo d'introduction à une séance de cours</li> <li>• Rechercher des informations sur l'objet d'une séance de cours avant son déroulement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiant écoute des capsules d'introduction à des contenus avant de se présenter en classe</li> <li>• Enseignant demande à ses étudiants de lire des textes obligatoires avant la rencontre en classe</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Portail des cours</li> <li>• Google</li> </ul>

<b>Réviser des contenus</b>		OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des cartes-images (flash cards) pour réviser des contenus de cours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiant crée des cartes-images à compléter entre les séances d'un cours</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CRAM</li> </ul>			
<b>Communiquer par courriel</b>		OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire un suivi d'une rencontre</li> <li>• Convoquer des coéquipiers à une rencontre</li> <li>• Poser une question</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiant formule une requête à son enseignant</li> <li>• Enseignant envoie des consignes spécifiques à propos d'une évaluation à tous ses étudiants</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outil de courriel du Portail des cours</li> <li>• Outlook</li> <li>• Gmail</li> <li>• Hotmail</li> <li>•</li> </ul>			
<b>Organiser son emploi du temps</b>		OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planifier son horaire</li> <li>• Organiser ses tâches</li> <li>• Mettre en ordre de priorité ses activités</li> <li>• Consulter les informations à propos d'une séance de cours (lieu, heure, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiant identifie ses périodes de travail dans son horaire hebdomadaire</li> <li>• Enseignant identifie ses périodes de disponibilités dans son horaire</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calendrier du Portail des cours</li> <li>• Outlook</li> <li>• Gmail</li> <li>•</li> </ul>			
<b>Prendre des notes inopinées</b>		OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre en note des idées et réflexions</li> <li>• Lister des éléments à ne pas oublier</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiant note le matériel à apporter au laboratoire</li> <li>• Enseignant note une idée de projet de recherche</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evernote</li> <li>• Microsoft OneNote</li> </ul>			
<b>Rédiger des travaux</b>		OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rédiger un travail écrit</li> <li>• Élaborer des graphiques</li> <li>• Effectuer des calculs</li> <li>• Présenter des informations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiant complète un chiffré</li> <li>• Étudiant élabore un diaporama en appui à un exposé oral</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite Microsoft Office</li> </ul>			

Au-delà des usages pour apprendre et gérer leurs études, les AM s'avèrent très utiles pour outiller les étudiants dans leurs travaux en équipe. Le tableau 1.3 présente les différentes occasions où les AM peuvent aider les étudiants à collaborer.



<b>Tableau 1.3 – Usages des appareils mobiles pour la collaboration entre étudiants</b>					
<b>Coordonner les horaires des membres d’une équipe</b>		OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier des périodes de disponibilités communes</li> <li>• Faire des choix de lieux, de matériel à apporter, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiants identifient les moments où le travail en équipe sera possible</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Doodle</li> <li>• Google Calendar</li> </ul>			
<b>Partage de documents en ligne</b>		OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager des fichiers en ligne</li> <li>• Travailler sur un document commun en ligne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiants accèdent à un fichier commun en ligne</li> <li>• Étudiants rédigent et commentent un document commun en ligne</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Google Drive</li> <li>• Dropbox</li> <li>• Evernote</li> <li>• iCloud drive</li> </ul>			
<b>Jeter les bases d’un travail</b>		OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire une séance de remue-méninge</li> <li>• Scénariser un enregistrement ou un exposé</li> <li>• Planifier la rédaction d’un travail</li> <li>• Distribuer les tâches pour réaliser un projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiants planifient la structure d’un travail de recherche</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• CMAP Tools</li> <li>• Mindmeister</li> <li>• Mindjet</li> </ul>			
<b>Échanger lors de la réalisation d’un projet</b>		OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager ses réflexions sur le déroulement d’un projet</li> <li>• Proposer des modifications dans un travail</li> <li>• Partager des documents à toute l’équipe</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Étudiants planifient la structure d’un travail de recherche</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outil de forum du Portail des cours</li> </ul>			

### Nécessité de former les étudiants à utiliser les AM pour apprendre, collaborer et gérer leurs apprentissages

Peu importe l’usage qui est fait d’un appareil mobile, il n’en demeure pas moins qu’il est nécessaire de se donner un moment pour apprendre à utiliser ce dernier et même de se former à de bonnes pratiques concernant ces usages. Le tableau 1.4 présente diverses ressources qui peuvent servir à se former pour bien étudier et utiliser les AM adéquatement.

<b>Tableau 1.4 – Ressources de formation pour les étudiants de l'Université Laval liées à l'utilisation des appareils mobiles</b>	
<b>Besoins de formation</b>	<b>Ressources de formation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Stratégies de recherche d'informations</li> <li>• Consulter les bases de données</li> </ul>	<a href="#">Formations de la Bibliothèque de l'UL</a>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gestion du temps</li> <li>• Écoute en classe</li> </ul>	<a href="#">Formations interactives du Centre d'aide aux étudiants</a> <a href="#">Formations du Centre d'aide aux étudiants</a>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de travaux écrits</li> <li>• Réalisation de travaux d'équipe</li> </ul>	<a href="#">Formations du Centre d'aide aux étudiants</a>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les applications et logiciels spécifiques</li> </ul>	Tutoriels des applications et logiciels

### Stratégies pédagogiques pour enseigner avec les appareils mobiles

Les usages pédagogiques des AM sont méconnus et très peu employés par les enseignants de l'UL (Université Laval, 2015). Dans ce sens, le tableau 1.5 présente différents usages pédagogiques des AM que peuvent utiliser les enseignants. Elles permettent entre autres d'augmenter les interactions dans leurs cours et d'intégrer des stratégies pour rendre leurs étudiants plus actifs lors des séances en classe. Pour chaque type d'usage présenté, le tableau contient les types d'AM qui peuvent être employés par les étudiants ainsi que les logiciels, applications ou sites Web qui pourraient être utilisés.

<b>Tableau 1.5 – Stratégies pédagogiques utilisant les appareils mobiles</b>				
<b>Capturer en audio/vidéo</b>	OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecter des images sur le terrain</li> <li>• Collecter des films sur le terrain</li> <li>• Activité d'écriture poétique à partir d'images ou de vidéos réalisés par des étudiants (Cellulogramme)</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Windows Movie Maker (montage)</li> <li>• iMovie (montage)</li> <li>• Camtasia (montage)</li> </ul>			
<b>Partager du contenu audio/vidéo</b>	OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input checked="" type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager des exposés</li> <li>• Partager des conférences</li> <li>• Partager des discussions entre experts de contenus</li> <li>• Exercices de dictée en baladodiffusion</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Audacity</li> <li>• Camtasia</li> <li>• Techsmith Relay</li> </ul>			

<b>Vérifier la compréhension des étudiants</b>	OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire passer un questionnaire de type « quiz » formatif aux étudiants</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outil de questionnaire du Portail des cours</li> </ul>			
<b>Stratégies de votation</b>	OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vérifier les connaissances antérieures des étudiants</li> <li>• Activités brise-glace</li> <li>• Vérifier la compréhension d'un concept</li> <li>• Lancer une discussion</li> <li>• Enseigner aux pairs</li> <li>• Attirer l'attention des étudiants</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils de télévotants</li> <li>• Pooleveywhere</li> </ul>			
<b>Partager des contenus écrits</b>	OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager des idées et réflexions</li> <li>• Suivre des événements d'actualités</li> <li>• Suivre des publications de revues ou de journaux</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outil de forum du Portail des cours</li> <li>• Facebook</li> <li>• Twitter</li> <li>• SMS</li> <li>• Fils RSS</li> </ul>			
<b>Partir à la recherche d'informations</b>	OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rechercher des informations supplémentaires à l'aide d'un moteur de recherche</li> <li>• Consulter une base de données</li> <li>• Visionner un documentaire</li> <li>• Consulter un dictionnaire ou une encyclopédie</li> <li>• Consulter des cartes</li> <li>• Consulter le site Web d'un cours</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web <ul style="list-style-type: none"> <li>• Site de la Bibliothèque de l'UL</li> <li>• Portail des cours</li> <li>• Google</li> </ul>			
<b>Discuter, échanger, interagir</b>	OP <input checked="" type="checkbox"/>	TI <input checked="" type="checkbox"/>	TN <input checked="" type="checkbox"/>	A <input type="checkbox"/>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Partager des réflexions à propos de questions</li> <li>• Critiquer un texte, une idée, une opinion</li> <li>• Réagir à l'actualité</li> </ul>	Logiciels/Applications/Sites Web <ul style="list-style-type: none"> <li>• Outil de forum du Portail des cours</li> <li>• Classe virtuelle</li> </ul>			

## Nécessité de former les enseignants

Tout comme pour les étudiants, il peut s'avérer nécessaire pour les enseignants de se former à l'utilisation des AM tant pour la gestion des apprentissages de leurs étudiants ou l'intégration de stratégies pédagogiques utilisant des AM dans leur cours. Le tableau 1.6 présente différentes occasions de formation à l'UL.

<b>Tableau 1.6 – Ressources de formations pour les enseignants concernant l'utilisation des appareils mobiles</b>
<b>Formations offertes au Bureau de soutien à l'enseignement</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- <a href="#"><u>Utiliser judicieusement les télévotants en salle de cours</u></a></li><li>- <a href="#"><u>L'utilisation pédagogique des cartes conceptuelles</u></a></li><li>- <a href="#"><u>Rendre l'étudiant actif en classe en utilisant des stratégies d'enseignement variées</u></a></li><li>- <a href="#"><u>Créer un site Web de cours</u></a></li><li>- <a href="#"><u>Exploiter les possibilités pédagogiques de la classe virtuelle</u></a></li><li>- <a href="#"><u>Diversifier les activités d'apprentissage en formation à distance</u></a></li><li>- <a href="#"><u>Le forum électronique</u></a></li></ul>

## Conclusion

Le groupe de travail considère que des services de l'Université Laval comme la Bibliothèque et le Centre d'aide aux étudiants ont une responsabilité à assumer quant à la formation des étudiants pour l'utilisation des appareils mobiles dans leurs études. En vertu de la [Politique d'accueil, d'encadrement et d'intégration des étudiants](#), ces unités se doivent de fournir des ressources qui permettent de consolider les services spécialisés qui contribuent à l'accueil, à l'encadrement et à l'intégration des étudiants, notamment par de l'aide à l'apprentissage permettant d'acquérir les aptitudes et les habiletés de base requises pour satisfaire aux exigences des études universitaires.

La recension des écrits sur les utilisations pédagogiques des appareils mobiles nous a montré l'importance de la formation pour bien les utiliser. Toutefois, l'évaluation des formations offertes par le Centre d'aide aux étudiants et la Bibliothèque de l'UL nous a permis de constater que ces formations abordent peu les outils technologiques tels que les appareils mobiles. Autrement dit, les liens qui unissent ces aspects et les usages qu'offrent les AM répertoriés dans les tableaux 1.1, 1.2 et 1.3 sont très peu mis de l'avant. Dans ce sens, le groupe a formulé deux recommandations. Voici les recommandations prévues par le groupe de travail dans ce sens.

Le groupe de travail recommande :

1. que l'Université Laval favorise le développement des compétences des étudiants en ce qui a trait à l'utilisation pédagogique des appareils mobiles pour leurs études;
2. que l'Université Laval favorise le développement des compétences des enseignants en ce qui a trait à l'utilisation pédagogique des appareils mobiles dans leurs cours.

## 2. Enjeux de la présence des appareils mobiles en classe

Outre leurs utilisations à des fins pédagogiques, la présence des appareils mobiles dans les salles de classe occasionne de nouveaux comportements de la part des étudiants. Le groupe de travail s'est penché sur ces nouveaux comportements et sur l'identification des effets de ces derniers sur les étudiants et leurs enseignants.

### Présence et utilisations des appareils mobiles en classe (AMC).

La grande majorité des étudiants possèdent un ordinateur portable et un téléphone intelligent (Université Laval, 2015; Poellhuber et al., 2012). Le sondage réalisé auprès des étudiants de l'UL en 2015 semble indiquer que l'ordinateur portable est davantage utilisé à des fins pédagogiques alors que les téléphones intelligents sont plus souvent utilisés à des fins personnelles (Université Laval, 2015). À l'occasion, il n'en demeure pas moins que les étudiants utilisent aussi leur ordinateur portable pour des fins personnelles comme pour communiquer, regarder des films, etc. (Awwad, Ayesh, & Awwad, 2013; Ragan, Jennings, Massey, & Doolittle, 2014).

Le tableau 2.1 contient une panoplie d'utilisations pédagogiques des AMC en classe qui ont été recensées dans la littérature sur le sujet ainsi qu'une série d'utilisations inappropriées dans le cadre d'un cours.

Les étudiants sont nombreux à apporter leur téléphone intelligent en classe. Selon Tindell & Bohlander (2012), ils sont près de 92 % à le faire. L'utilisation de leur téléphone intelligent en classe sert souvent pour des fins personnelles ce qui est perçu négativement par les étudiants (Université Laval, 2015). De plus, ils sous-estiment le nombre de fois où ils utilisent leur téléphone intelligent dans les classes (Duncan, Hoekstra, & Wilcox, 2012).

La présence des AMC peut constituer des sources de distractions pour les étudiants. Les origines de ces sources sont diverses, notamment le fait que ces appareils permettent un accès instantané à de multiples sources d'informations et d'activités : courriel, Internet, jeux, calendriers, etc. Sur le plan personnel, ces AM permettent aux étudiants de répondre à un besoin de rester connecté avec le monde extérieur (Campbell, 2006; McCoy, 2013), de résorber la crainte de manquer quelque chose, de répondre à un sentiment d'avoir un contrôle sur leurs communications comme en situation de face à face (Madell & Muncer, 2007) ou de combattre l'ennui (Loizon & Mayen, 2015; McCoy, 2013). Au-delà de constituer des sources de distraction, l'utilisation des AM en classe est étroitement associée au phénomène de la réalisation de travaux en mode multitâche. En effet, les étudiants, tout comme les gens en général, croient qu'il est physiologiquement possible de réaliser des tâches complexes comme celle d'apprendre ou de réfléchir en profondeur tout en faisant diverses autres tâches de manière concomitante, ce qui est erroné. Il s'avère également que travailler en mode multitâche procure une satisfaction émotionnelle liée à une forme de procrastination à l'intérieur

du travail (Wang & Tchernev, 2012). Cet effet secondaire est suffisant pour inciter les gens à continuer à travailler en mode multitâche, et ce, même si leur intention est d'améliorer leur travail qui se dégrade (Shirky, 2014).

<b>Tableau 2.1 – Différentes utilisations des appareils mobiles par les étudiants en classe</b>
<b>Utilisations appropriées dans le cadre d'activités pédagogiques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consulter des notes de cours</li> <li>• Voter en classe (exemple : télévotants)</li> <li>• Prendre des notes pendant ou entre les cours</li> <li>• Rechercher sur Internet des informations complémentaires au cours</li> <li>• Prendre des photos</li> <li>• Faire des enregistrements vidéo</li> <li>• Préparer ou réviser ses séances de cours</li> <li>• Rédiger des travaux</li> <li>• Coordonner des travaux d'équipe</li> <li>• Réaliser des travaux d'équipe</li> <li>• Partager des documents</li> </ul>
<b>Utilisations inappropriées</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Jouer à des jeux</li> <li>• Magasiner en ligne</li> <li>• Naviguer sur Internet à des fins personnelles</li> <li>• Écouter des films</li> <li>• Écouter de la musique</li> <li>• Prendre des photos sans autorisation</li> <li>• Faire un enregistrement vidéo sans autorisation</li> <li>• Communiquer par SMS, courriel ou autre</li> <li>• Tricher lors des évaluations : prise de photo des copies, SMS, etc.</li> <li>• Travailler sur un autre cours</li> <li>• Utiliser les réseaux sociaux</li> </ul>

D'autre part, il s'avère que la prise de notes représente la principale utilisation faite par les étudiants avec leur ordinateur portable. Pourtant, la prise de notes manuscrites s'avère plus efficace et favorise de meilleurs apprentissages parce que celle-ci permet de mieux comprendre des concepts en plus de fournir des notes plus complètes (Aguilar-Roca et al., 2012; Mueller & Oppenheimer, 2014). Il semble que le processus d'écriture à la main permet une transcription moins verbatim et entraîne des processus de traitement et de recadrage des informations reçues (Mueller & Oppenheimer, 2014). Lorsqu'on écrit, on pense, on réfléchit à ce que nous sommes en train d'écrire alors qu'une transcription verbatim telle que celle réalisée avec un ordinateur portable met en œuvre une simple transcription de ce qui est dit. Dans ce sens, Vozza (2015) suggère de déterminer si l'utilisation d'un appareil mobile est nécessaire en fonction du type de notes qui seront à prendre. Par exemple :

- Prendre des notes dans une rencontre ou faire une liste de choses à faire avec une application numérique réduira votre capacité à vous souvenir de l'information plus tard.
- Lorsque vous êtes dans une situation où une compréhension en profondeur est nécessaire, par exemple lors d'une conférence, un atelier, etc., il est préférable de prendre des notes à la main pour saisir ce qui est important sur le moment.
- Lorsque vous prenez des notes verbatim d'une rencontre, l'usage d'un appareil mobile est mieux.

Finalement, les étudiants qui préfèrent ne pas utiliser des AMC ne sont pas rares. En effet, 43 % des étudiants sont d'accord pour affirmer qu'ils réussiraient mieux dans un cours s'il n'y avait pas de réseau Internet pour les déconcentrer (Kay & Lauricella, 2011). Plus de la moitié des étudiants indiquent préférer prendre des notes manuscrites plutôt que sur leur ordinateur portable (Ragan et al., 2014).

### Effets de la présence des appareils mobiles en classe chez les étudiants

La présence et l'utilisation des AMC peuvent certainement avoir des effets sur les apprentissages des étudiants. Le tableau 2.2 présente un ensemble de questions pouvant être posées aux étudiants afin de déconstruire leurs mythes concernant l'utilisation des AMC. Il contient également une recension des effets occasionnés par la présence des AM dans les salles de cours.



**Tableau 2.2 – Mythe ou réalité concernant les appareils mobiles en classe**

<b>Mythes</b>	<b>Réalité</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'utilisation d'un téléphone intelligent en classe ne change pas la quantité de notes que je prends.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'utilisation d'un téléphone intelligent en classe fait en sorte que les étudiants prennent moins de notes et performant moins bien dans leurs apprentissages (Kuznekoff &amp; Titsworth, 2013).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>L'utilisation d'un téléphone intelligent en classe ne change pas mon processus d'apprentissage.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants qui utilisent régulièrement leur téléphone intelligent en classe réussissent moins bien (Duncan et al., 2012).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Une sonnerie de téléphone ou un téléphone en mode vibration ne dérange pas.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La sonnerie d'un téléphone représente une source de dérangement connue (Campbell, 2006) et affecte le processus d'apprentissage (End, Worthman, Mathews, &amp; Wetterau, 2010).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le fait de savoir que je manque un appel ou un message (courriel ou SMS) ne change rien à mes apprentissages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le fait de ne pas pouvoir répondre à un appel téléphonique a un effet physiologique négatif et affecte le processus d'apprentissage du propriétaire du téléphone (Clayton, Leshner, &amp; Almond, 2015).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer par courriel ou par SMS pendant un cours ne change rien à mes apprentissages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les étudiants qui communiquent par SMS dans leurs cours réussissent moins bien (Bowman, Levine, Waite, &amp; Gendron, 2010; Ellis, Daniels, &amp; Jauregui, 2010; Rosen, Mark Carrier, &amp; Cheever, 2013) et cette utilisation réduit la capacité de ces étudiants à s'autoréguler (Wei, Wang, &amp; Klausner, 2012).</li> <li>Les étudiants qui communiquent par message texte ou qui utilisent les réseaux sociaux réussissent moins bien (Junco &amp; Cotten, 2012).</li> <li>Après avoir répondu à un courriel ou un message texte, cela prend plus de 15 minutes à la personne pour se reconcentrer sur une tâche complexe qu'elle a interrompue (Université de Chicago, 2016).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser un AM ne dérange personne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les perceptions des étudiants de l'utilité des AM en classe diffèrent de celles des enseignants. Les étudiants croient que l'utilisation des AM est moins dérangeante que leurs enseignants (Baker, Lusk, &amp; Neuhauser, 2012).</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les réseaux sociaux ne change rien à mes apprentissages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants qui utilisent Facebook pendant leur cours réussissent moins bien que ceux qui prennent des notes manuscrites et n'utilisent tout simplement pas d'AM dans leur cours (Junco &amp; Cotten, 2012; Woods, Badzinski, &amp; Baker, 2007).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsque j'utilise mon ordinateur portable pour faire autre chose, cela n'affecte pas mes résultats scolaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants qui utilisent leur ordinateur portable pour faire autre chose qui n'est pas lié à leur cours réussissent moins bien (Gaudreau, Miranda, &amp; Gareau, 2014).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsque je décide d'utiliser un ordinateur portable en classe, cela ne change rien aux apprentissages des autres.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants voisins de ceux ayant utilisé un ordinateur portable réussissent moins bien (Sana, Weston, &amp; Cepeda, 2012).</li> <li>• L'usage d'un ordinateur portable par un voisin est la principale source de distraction évoquée par les étudiants (Fried, 2008).</li> <li>• Le seul bruit que font les usagers en tapant sur les claviers peut irriter ou déranger les participants à un cours (UdeM, 2013).</li> <li>• Les étudiants sont plus dérangés par le fait de savoir que leurs collègues se servent de leur AM dans un but non autorisé que de voir leurs collègues faire usage de leurs AM en classe (Université Laval, 2015).</li> <li>• Certains étudiants affirment que cela les dérange lorsque leurs collègues utilisent les AM. Ils affirment toutefois moins fortement qu'ils ont l'impression de déranger quand eux-mêmes les utilisent (Université Laval, 2015).</li> <li>• Lorsqu'un étudiant distrait un autre étudiant par son comportement avec les AM, il ne lui fait pas seulement perdre le fil des discussions ou de ses réflexions, il autorise une forme de permission aux autres à l'effet qu'eux aussi, ils peuvent se distraire (Shirky, 2014).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire plus d'une chose en même temps me rend plus efficace.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les gens croient que le travail multitâche les aide à faire plus de choses. Ces gains ne se matérialisent jamais; même que l'efficacité du travail se dégrade (Shirky, 2014).</li> <li>• Les étudiants sont convaincus que le travail en mode multitâche est une bonne façon de travailler. Ils pensent que faire deux ou trois choses en même temps ne compromet pas la qualité de leur travail (Weimer, 2012).</li> <li>• Les étudiants qui travaillent en multitâche voient leurs apprentissages plus inconstants, plus superficiels que s'ils avaient fourni toute leur attention. Les étudiants comprennent moins bien la matière, s'en souviennent moins bien et ont de la difficulté à transférer leurs apprentissages dans de nouveaux contextes (Murphy Paul, 2013).</li> <li>• Les étudiants qui font du multitâche réussissent moins bien (Kraushaar &amp; Novak, 2010; Sana et al., 2012).</li> <li>• Les recherches sur le travail en mode multitâche montrent clairement que le processus cognitif humain de traitement des informations est inapte à analyser de multiples flux d'informations et</li> </ul>

	<p>réaliser plusieurs tâches simultanément (Junco &amp; Cotten, 2012).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lorsque les gens tentent de faire deux tâches simultanément comme écouter un enseignant et vérifier ses messages textes, leur cerveau n'arrive tout simplement pas à le faire. Leur cerveau doit abandonner une tâche pour accomplir l'autre (Université de Chicago, 2016).</li> <li>• Lorsque les gens tentent de faire plus d'une tâche en même temps, leur cerveau n'est pas apte à faire des processus de travail en multitâche (American Psychological Association, 2006).</li> <li>• Une série de conséquences néfastes découlent de la réalisation de travaux en mode multitâche par les étudiants (Meyer, cité dans Murphy Paul, 2013) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Leurs tâches prennent plus de temps à être accomplies. Les interruptions entre les tâches nécessitent de se reconcentrer.</li> <li>○ Une fatigue mentale est occasionnée par les arrêts et les reprises des tâches faites simultanément. Le risque d'erreur s'accroît.</li> <li>○ La capacité de rappel des informations dans le cerveau est réduite.</li> </ul> </li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Je ne fais jamais de multitâche pendant mes cours.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants passent 42 % du temps en classe à faire du multitâche (Kraushaar &amp; Novak, 2010).</li> <li>• Les étudiants qui utilisent leurs ordinateurs portables en classe passent beaucoup de temps à faire du multitâche (25 %), ce qui constitue une source de distraction pour eux et pour leurs voisins (Fried, 2008).</li> </ul>

## Effets de la présence des appareils mobiles en classe chez les enseignants

Au-delà des effets de la présence des AMC chez les étudiants, les enseignants ressentent également différents effets occasionnés par la présence de ces outils technologiques.

Auparavant, les enseignants pouvaient aisément observer ce que leurs étudiants faisaient pendant leur cours. Ils pouvaient voir les étudiants échanger des bouts de papier, lire des revues ou rêvasser. De nos jours, avec les ordinateurs portables, il devient plus difficile pour les enseignants de déterminer si les étudiants prennent des notes, accèdent à leur site de cours ou font autre chose qui n'est aucunement lié à leur cours. Bref, ils peuvent difficilement déterminer si les étudiants sont distraits.

Globalement, les AMC peuvent devenir une source de problèmes qui peuvent interférer dans le bon déroulement d'un cours. Les enseignants en arrivent à se sentir en compétition avec ce qui se passe sur les écrans des AMC. De plus, comme le souligne Shirky (2014), un enseignant se retrouve à combattre une armée d'ingénieurs et de designers qui ont travaillé à attirer l'attention des étudiants lors du développement de leurs applications.

Finalement, les enseignants peuvent se sentir intimidés par la possibilité d'être enregistrés ou filmés à leur insu, voire victimes de vidéo-lynchage (Asselin, 2012).

## Conclusion

Le groupe de travail constate que la présence des AMC peut entraîner des effets négatifs pour les étudiants et les enseignants. De plus, il s'avère que certains de ces effets sont insoupçonnés par les étudiants. Dans ce sens, il serait fort utile de sensibiliser les étudiants aux effets négatifs et insoupçonnés de la présence des AM qu'ils apportent en classe ainsi que des bonnes pratiques existantes quant à leurs utilisations pour apprendre de manière efficace.

Le groupe de travail recommande que l'Université Laval produise un document ou une vidéo à l'attention des étudiants afin de les sensibiliser sur les effets négatifs ou insoupçonnés liés à l'utilisation des appareils mobiles en classe.

### 3. Gérer et encadrer l'utilisation des appareils mobiles en classe comme enseignant

Outre dans la salle de cinéma et dans les hôpitaux, il ne semble pas y avoir de consensus sur les limites appropriées quant à l'utilisation des appareils mobiles au sein de la société (Campbell, 2006). Les salles de cours ne sont pas exclues de cette situation. La gestion et l'encadrement de l'utilisation des AMC suscitent de nombreux débats. Pour certains, et nous en avons fait la démonstration dans les pages précédentes, ces appareils s'interposent inutilement entre l'enseignant et l'étudiant, dérangent, détournent l'attention et nuisent aux apprentissages. Pour les plus enthousiastes, ces AMC sont au contraire des outils pédagogiques performants et innovateurs qui contribuent à la réussite des étudiants en stimulant, notamment, la participation et les interactions en classe.

Dans ce contexte, un cadre de gestion pour les AMC doit d'abord être suffisamment contraignant et doit donner suffisamment de pouvoir aux enseignants pour gérer les irritants et problèmes découlant de l'utilisation de ces appareils, et cela, afin d'assurer un environnement pédagogique optimal. Ce cadre doit également être assez souple pour laisser aux enseignants de la liberté afin qu'ils puissent déterminer eux-mêmes leurs règles en matière de gestion des AMC. Enfin, ce cadre ne doit pas nuire au déploiement de tout le potentiel pédagogique associé à ces outils.

La stratégie de gestion et d'encadrement de l'utilisation des AMC qui est prônée par le groupe de travail est conséquemment double. D'une part, donner aux enseignants et aux étudiants le pouvoir nécessaire pour limiter, les problèmes associés aux AMC. D'autre part, donner aux étudiants et enseignants les outils nécessaires pour mettre le potentiel et les promesses associés à ces AM au service des enseignants et apprenants.

Les sections qui suivent ont pour but d'accompagner les enseignants afin de définir leurs règles de gestion de l'utilisation des AMC avant et pendant leurs cours. La mise en œuvre de ces règles et leur application nécessiteront le soutien de la direction, lorsque nécessaire.

#### Avant le cours

De façon à clarifier les attentes de l'enseignant à l'endroit des étudiants, les étudiants doivent explicitement être informés des règles concernant l'utilisation des AMC. Ces clarifications doivent être faites le plus tôt possible. Une mention dans le plan de cours est une mesure préventive efficace pour informer l'étudiant des règles et attentes en matière d'utilisation des AMC.

Or, avant le début du cours ou la publication du plan de cours, d'autres éléments doivent être considérés par un enseignant pour une gestion et un encadrement efficaces de l'utilisation des AMC.

### ***Design de cours - Intégration des potentialités pédagogiques des AMC***

Réfléchir au design de son cours permet ainsi à l'enseignant non seulement de mieux gérer l'utilisation des AMC, mais aussi de réfléchir à l'intégration de ces outils aux stratégies pédagogiques les plus appropriées. Comme le soulignent Kay & Lauricella (2011), lorsque les utilisations des AMC sont organisées, structurées et stratégiquement intégrées dans un cadre pédagogique, les étudiants ont moins tendance à utiliser ces mêmes AMC à des fins non pédagogiques (courriels personnels, SMS, jeux).

En effet, tel qu'illustré dans la section 2, les AMC peuvent efficacement contribuer à l'atteinte de plusieurs objectifs pédagogiques en classe. À titre d'exemple : la prise de notes peut être dynamisée par une prise de note collective et synchrone à l'aide d'outils de création de documents partagés; l'engagement des étudiants dans leurs apprentissages peut être stimulé par des activités de validation ou d'enrichissement du contenu du cours (ou les propos de l'enseignant) à l'aide de recherches d'informations sur Internet; la validation et les rétroactions peuvent être facilitées par des outils de votation et de rétroaction offerts sur certains AMC.

L'utilisation des AMC peut varier pendant un cours. Les règles de gestion et d'encadrement peuvent, de la même façon, varier à l'intérieur d'une même session de cours. En effet, lors de la planification de son cours, un enseignant peut non seulement prévoir les moments, lieux et contextes où l'utilisation des AMC doit être limitée, mais il peut également emménager des moments, lieux et contextes pour intégrer ces outils afin d'en exploiter toutes les potentialités pédagogiques.

Plusieurs études démontrent que l'attention d'un étudiant décroît après 10 minutes de concentration (Medina, 2008). Ainsi, un bon design de cours implique un bon dosage et une diversification des activités d'apprentissage. L'alternance de périodes de « concentration et réception d'informations » et de « participations actives et traitement des informations » permettra aux étudiants de maximiser leurs capacités cognitives. Certaines utilisations des AMC permettent d'accroître l'attention des étudiants en offrant des outils supplémentaires pour faire varier les approches pédagogiques.

Imaginons une partie de cours d'une durée de 60 minutes. Un enseignant pourrait statuer que, dans un premier 20 minutes plus axé sur la discussion, il sera plus approprié d'interdire l'utilisation des AMC. Cela permettra aux étudiants d'échanger (sans distractions) avec leurs collègues et leur enseignant en classe. Au cours des 20 minutes suivantes, une présentation magistrale pourrait être accompagnée d'un PowerPoint et l'enseignant pourrait avoir recours à des systèmes de télévotation à l'aide de téléphones cellulaires. Cette utilisation des AMC pourrait dès lors être fort efficace pour briser le rythme, valider la compréhension des étudiants ou demander des rétroactions. Enfin, dans la troisième partie, un enseignant pourrait proposer une étude de cas en petits groupes et demander aux étudiants de retracer sur Internet des informations pertinentes.

Le design d'un cours peut en somme permettre à l'enseignant d'emménager des moments où l'utilisation des AMC servent aux objectifs du cours et identifier d'autres moments où ces mêmes AMC deviennent des obstacles à ces objectifs pédagogiques. Pour assurer un apprentissage de qualité, l'enseignant et les étudiants doivent, ensemble, limiter les distractions en classe et créer un contexte de participation active au cours (Hakala, 2015). Dans un tel contexte, les AMC doivent être permis, sinon promus, en classe. Comme le souligne Maxwell (2007; cité dans Aguilar-Roca et al., 2012), une telle approche accroît non seulement les utilisations pédagogiques des AMC, mais réduit les utilisations personnelles non pédagogiques, ce qui peut contribuer significativement à la satisfaction et à l'engagement des étudiants et des enseignants.

### ***Design de cours - Limitations des problèmes liés aux AMC***

Le design d'un cours doit, dans ce même esprit, donner aux enseignants et aux étudiants le pouvoir nécessaire pour limiter, les problèmes associés aux AMC. Avant qu'un enseignant statue sur les limitations et restrictions de ces AMC, il peut être utile d'examiner ce qui le dérange le plus avec ces appareils. L'exercice qui suit facilitera son analyse. Au terme de cet exercice, l'enseignant sera davantage en mesure d'identifier les comportements qui le dérangent le plus et pourra ainsi établir plus précisément les règles qui baliseront le déroulement de son cours.

## Objectif : Identifier les comportements qui ME dérangent

Consigne : Identifier pour chacun des éléments du tableau, votre sentiment face à la liste de comportements énumérés.

Utilisez la légende suivante :					
1 = Me dérange nullement		2 = Me dérange peu		3 = Me dérange moyennement	
4 = Me dérange énormément					
Utilisation de l'ordinateur portable		Utilisation d'un téléphone intelligent		Autres appareils mobiles (tablettes, lecteur mp3, etc.)	
Présence en classe avec un ordinateur portable		Présence en classe avec un téléphone intelligent		Présence en classe avec un iPod ou un baladeur audio	
Prise de notes avec un ordinateur portable		Consultation de sites Web liés au cours sur un téléphone intelligent		Écoute de musique avec un iPod ou un baladeur audio	
Consultation du Portail des cours sur un ordinateur portable		Consultation du Portail des cours avec un téléphone intelligent		Présence en classe avec une tablette numérique	
Poser une question sur un forum de discussion pour le cours sur un ordinateur portable		Poser une question sur un forum de discussion pour le cours sur un téléphone intelligent		Sons émis par une tablette numérique	
Bruit occasionné par les étudiants qui tapent sur les claviers des ordinateurs portables		Sonnerie de téléphone lors de la réception d'un appel ou l'arrivée d'un message		Consultation de sites Web liés au cours sur une tablette numérique	
Écoute de vidéos avec un ordinateur portable		Vibration de téléphone lors de la réception d'un appel ou l'arrivée d'un message		Consultation du Portail des cours avec une tablette numérique	
Communication par les réseaux sociaux avec un ordinateur portable		Écoute de vidéos avec un téléphone intelligent		Poser une question sur un forum de discussion pour le cours sur une tablette numérique	
Jouer sur un ordinateur portable		Communication par les réseaux sociaux avec un téléphone intelligent		Communication par les réseaux sociaux avec une tablette numérique	
Faire un travail dans le cadre d'un autre cours		Jouer sur un téléphone intelligent		Jouer sur une tablette numérique	
Envoyer un courriel par un ordinateur portable		Envoyer un courriel par un téléphone intelligent		Envoyer un courriel par une tablette numérique	
		Enregistrer (audio/vidéo) l'enseignant avec un téléphone intelligent		Enregistrer (audio/vidéo) l'enseignant avec une tablette numérique	



### ***Quel est le niveau d'utilisation des AMC que je permets?***

Une fois qu'un enseignant a bien établi les stratégies pédagogiques qu'il souhaite pratiquer dans son cours et qu'il a déterminé les comportements avec les AMC qui le dérangent le plus, il doit déterminer le niveau d'utilisation des AMC qui sera autorisé dans son cours. Selon leur type d'utilisation, à des fins pédagogiques ou à d'autres fins, des règles de bonnes pratiques peuvent être déterminées pour s'assurer que l'utilisation des AMC ne devienne pas un irritant, mais au contraire, un outil d'enseignement apprécié. Globalement, il y a trois niveaux possibles : aucune limite d'utilisation, utilisation avec des restrictions ou interdiction de l'utilisation des AMC. Ces trois niveaux sont présentés ci-dessous.

#### ***Aucune limite d'utilisation des AMC***

En adoptant ce niveau d'utilisation des AMC, un enseignant choisit de ne pas s'ingérer dans l'utilisation que les étudiants en feront. Toutefois, cela ne l'empêche pas de faire appel aux notions de respect des autres et de sensibiliser les étudiants sur le fait que les AMC peuvent constituer des sources de distraction ou rendre difficile la mise en œuvre de certaines stratégies pédagogiques du cours. D'ailleurs, cette approche n'empêche pas l'enseignant d'identifier des utilisations ciblées des AMC à des fins d'apprentissage.

Si l'enseignant retient cette approche d'utilisation, les étudiants devront quand même respecter le [Droit à l'image et droit à la vie privée](#) de l'enseignant et des autres étudiants de la classe qui prohibe les enregistrements audios et vidéos sans le consentement des personnes concernées. Toute personne qui ne respecte pas ces droits peut se faire imposer de mesures disciplinaires dans le cadre du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#) ou faire l'objet de poursuites civiles. Évidemment, cela n'empêche pas les accommodements pour les personnes handicapées prévues dans la [Politique d'intégration des personnes handicapées étudiantes à l'Université Laval](#). Par ailleurs, l'utilisation du réseau sans fil de l'UL est régie par le [Règlement de sécurité de l'information sur l'utilisation des actifs informationnels](#) qui prohibe certaines utilisations.

#### ***Utilisation avec restrictions des AMC***

Avec ce niveau d'utilisation, l'enseignant choisit de baliser l'usage que les étudiants feront des AMC dans son cours. Il doit indiquer clairement les moments où les AMC peuvent être utilisés, les restrictions et les sanctions possibles en cas d'infraction. Idéalement, les balises d'utilisation sont présentées dans le plan de cours et à la première rencontre au début de la session.

Généralement, les étudiants sont favorables à l'établissement de balises surtout si elles ont pour but d'éviter les distractions. En justifiant les avantages de certaines restrictions, l'enseignant minimisera la perception négative que pourraient avoir certains étudiants et favorisera leur adhésion.

Dans le même sens, il est souhaitable que l'enseignant établisse une forme d'entente avec les étudiants au début de la session et parfois, au besoin, en cours de session.

Cette entente, faite sur la base des discussions avec les étudiants permet d'identifier les usages des AMC qui sont permis, particulièrement pour des fins d'apprentissage, et ceux qui sont à éviter.

Dans des situations particulières (urgences ou autres), des ententes pourraient être convenues entre l'enseignant et un étudiant avant le début d'une séance de cours. Par exemple, il pourra être demandé qu'un téléphone qui recevra un appel soit en mode vibration et que la personne se place près de la sortie de la classe pour éviter des distractions à l'ensemble de la classe.

Plusieurs façons d'encadrer l'utilisation des AMC sont présentées dans le tableau 3.1. Ces exemples sont tirés de la littérature sur le sujet.

<b>Tableau 3.1 – Exemples de moyens d'encadrement</b>
<b>Moyens physiques</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spécifier les AMC dont l'utilisation est interdite : ordinateurs portables, tablettes numériques, téléphones intelligents, iPod, baladeurs, etc.</li> <li>• Désigner des endroits dans la classe pour l'utilisation des ordinateurs portables et tablettes numériques considérés comme moins dérangeants et où l'enseignant exerce une surveillance :             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Côtés et arrière de la classe;</li> <li>○ Deux ou trois dernières rangées;</li> <li>○ Autres endroits propices selon la configuration de la classe.</li> </ul> </li> <li>• Demander aux étudiants de fermer et de ranger les téléphones au début du cours.</li> <li>• Utiliser la stratégie de l'écran levé ou baissé pour les ordinateurs portables ou des écrans à plat pour les tablettes numériques ou les téléphones intelligents.             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Spécifier les utilisations des AMC qui sont interdites :                 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Communications par SMS ou les réseaux sociaux;</li> <li>- Consultation de sites Internet inappropriés ou qui ne sont pas liés au cours;</li> <li>- Écoute de vidéos ou de la musique;</li> <li>- Réalisation de travaux pour un autre cours;</li> <li>- Jouer à des jeux.</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• Exiger de l'étudiant qui reçoit un appel téléphonique pendant un cours qu'il réponde en utilisant la fonctionnalité « main libre » afin que tous entendent la conversation.</li> <li>• Demander aux étudiants qu'ils remettent leur téléphone cellulaire à un ami à leur entrée dans la classe.</li> <li>• Demander aux étudiants qu'ils déposent leur téléphone cellulaire face à leur bureau et en avant d'eux. Ainsi, l'enseignant et ses voisins les verront lorsqu'ils le prendront.</li> </ul>

### Moyens liés à l'organisation du cours

- Spécifier les moments où les AMC pourront être utilisés dans le cours :
  - Pauses;
  - Activités de recherche en rapport au cours;
  - Prises de notes;
  - Consultation de documents liés au cours;
  - Votation (télévotants ou applications pour le vote);
  - Séances de travaux d'équipe.
- Mettre en place des périodes « sans AMC ». Par exemple, lors d'une conférence, d'un exposé, d'une discussion de groupe, etc.
- Permettre aux étudiants de prendre des notes, mais les contraindre à partager ces notes sur le Portail des cours ou une autre plate-forme de partage.
- Désigner en rotation des étudiants qui prendront des notes pour tout le groupe et qui les partageront sur le Portail des cours ou une autre plate-forme de partage.

Le tableau 3.2 contient une panoplie d'arguments qui peuvent être évoqués par un enseignant afin de justifier les modalités d'encadrement liées aux utilisations des AMC qu'il veut mettre en place dans le cadre de son cours.

<b>Tableau 3.2 - Justifications possibles pour restreindre ou interdire l'utilisation des AMC</b>
<b>Nature du cours</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les stratégies d'apprentissage du cours sont axées sur les échanges entre les étudiants et l'enseignant et les AMC peuvent être une source de distraction.</li> <li>• L'utilisation des AMC est autorisée seulement à des fins d'apprentissage. Toute autre utilisation est non autorisée.</li> </ul>
<b>Qualité des conditions d'apprentissage</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les AMC peuvent devenir une source de distraction pour les étudiants et même constituer une source de conflits avec les autres s'ils ne sont pas utilisés à des fins d'apprentissage.</li> <li>• L'utilisation des AMC à des fins personnelles peut constituer un manque de respect envers l'enseignant et les autres étudiants.</li> <li>• L'apprentissage des connaissances nécessite souvent de l'attention et de la concentration. L'utilisation des AMC peut créer un environnement défavorable, voire même perturbateur, pour l'enseignement.</li> <li>• Un usage abusif et compulsif de messages textes, dont les contenus sont souvent anodins, peut avoir un effet négatif sur la qualité des apprentissages.</li> <li>• L'efficacité de la pratique du multitâche est un mythe. Les effets de cette pratique caractérisent des apprentissages superficiels et une perte de la concentration au moment où cela est nécessaire.</li> <li>• L'enregistrement des cours ne remplace pas la prise de note. De plus, la retranscription des enregistrements prend beaucoup de temps.</li> <li>• Les étudiants et l'enseignant ne devraient pas être dérangés par les sons des AMC et par ce qu'ils pourraient voir sur les écrans de leurs voisins.</li> <li>• La prise de notes manuscrites est plus efficace pour l'apprentissage que la prise de notes avec un clavier. Cette façon de faire implique une transcription verbatim de l'enseignant plutôt qu'une appropriation de la matière par l'étudiant.</li> </ul>
<b>Développement d'habiletés professionnelles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une utilisation appropriée des AMC contribue positivement à l'acquisition d'attitudes liées au professionnalisme chez les étudiants.</li> </ul>
<b>Règlements et politiques de l'Université Laval</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'utilisation des AMC et du réseau sans fil est un privilège et non un droit.</li> <li>• Respect de la réglementation en vigueur sur les lieux d'enseignement et de stage (sécurité, éthique, etc..)</li> </ul>

En plus de déterminer et de justifier les conditions d'utilisation des AMC, le plan de cours devrait également énoncer les sanctions possibles associées aux infractions. Le tableau 3.3 présente quelques sanctions qui pourraient être choisies.

<b>Tableau 3.3 - Conséquences possibles lors d'infraction</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Exiger de fermer l'appareil immédiatement</li><li>• Choisir entre « texter » et quitter la classe</li><li>• Exiger de sortir de la classe immédiatement</li><li>• Interdire à l'étudiant d'apporter un AMC au cours suivant</li><li>• Rencontre individuelle avec l'enseignant</li><li>• Rencontre avec la direction facultaire</li></ul>

Au-delà des restrictions et conséquences énoncées par le plan de cours, il n'en demeure pas moins que les étudiants devront respecter le [Droit à l'image et droit à la vie privée](#) de l'enseignant et des autres étudiants en classe qui prohibe les enregistrements audio et vidéos sans le consentement des personnes concernées. Toute personne qui ne respecte pas ces droits peut se faire imposer des mesures disciplinaires dans le cadre du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#) ou faire l'objet de poursuites civiles. Évidemment, cela n'empêche pas les accommodements pour les personnes handicapées prévues dans la [Politique d'intégration des personnes handicapées étudiantes à l'Université Laval](#). Par ailleurs, l'utilisation du réseau sans fil de l'UL est régie par le [Règlement de sécurité de l'information sur l'utilisation des actifs informationnels](#) qui prohibe certaines utilisations.

### ***Interdiction de l'utilisation des AMC***

L'enseignant peut décider d'interdire l'utilisation des AMC dans son cours. Toutefois, un enseignant qui impose des restrictions doit être conscient que certains étudiants pourraient réagir face à ces dernières, notamment en ce qui concerne des restrictions quant à l'utilisation d'un ordinateur portable ou d'une tablette numérique. Il devra alors indiquer ses intentions, les valeurs qui orientent ses décisions et les justifications qui sous-tendent ses choix. Pour ce faire, il pourra utiliser les arguments présentés dans le tableau 3.2.

Évidemment, cela n'empêche pas les accommodements pour les personnes handicapées prévues dans la [Politique d'intégration des personnes handicapées étudiantes à l'Université Laval](#). De plus, advenant des situations particulières (urgences ou autres), des ententes particulières pourront être prises entre l'enseignant et les étudiants concernés, et ce, avant le début des séances de cours.

En plus de déterminer les conditions d'utilisation des AMC et de justifier ces conditions, l'enseignant doit prendre la précaution d'énoncer les conséquences possibles à d'éventuelles infractions commises par les étudiants. Le tableau 3.3 présente quelques sanctions qui pourraient être choisies.

## Prévenir les situations de plagiat et de tricherie lors des évaluations

Outre la détermination du niveau d'utilisation des AMC qui est permis dans un cours, il est utile pour un enseignant de considérer, avant les cours, les utilisations des AMC lors des activités d'évaluation de son cours. Pour éviter toutes situations de tricherie lors des évaluations, il est recommandé de :

- Spécifier sur la page couverture de tous les examens ou évaluations, le matériel électronique qui est permis (calculatrice, ordinateur, portable, etc.) et que les appareils interdits ne doivent être visibles sur le bureau de l'étudiant.
- Spécifier sur la page de description des examens ou évaluations dans le Portail de cours, le matériel électronique qui est permis (calculatrice, ordinateur, portable, etc.) et que les appareils interdits ne doivent être visibles sur le bureau de l'étudiant.
- Si aucun matériel n'est autorisé durant l'évaluation, demandez aux étudiants de ranger tout leur matériel, y compris leur téléphone et leur manteau dans leur sac et de déposer leur sac à l'avant de la classe (lorsque cela est possible).

Les enseignants peuvent également rappeler aux étudiants que le [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#) prévoit des procédures et des sanctions dans l'encadrement des situations de tricherie et de plagiat dans leur plan de cours. De plus, au moment de l'évaluation, le surveillant pourra rappeler ces consignes.

### Pendant le cours

Une fois que le design d'un cours et que l'intégration des AMC sont réfléchis, un enseignant se doit de gérer la présence des AMC pendant le déroulement de son cours. Une bonne gestion de classe nécessite une capacité de bien encadrer les usages des AMC et de s'assurer que l'ensemble des étudiants est bien au courant des règles à respecter concernant l'utilisation des AMC. Le plan de cours constitue la meilleure façon de présenter les règles d'usage des AMC que ce soit à des fins d'utilisation personnelle ou à des fins pédagogiques.

#### ***Lors de la première séance***

La première rencontre de l'enseignant avec sa classe est un moment privilégié où il présente ses orientations pédagogiques et ses attentes, notamment en ce qui concerne l'encadrement de l'utilisation des AMC. Le principe de la précaution s'applique ici dans la mesure où il est préférable de prévenir les utilisations inappropriées des AMC plutôt qu'avoir à gérer des situations difficiles par la suite.

Une fois ses attentes et balises communiquées dans le plan de cours et lors de la première rencontre avec la classe, un enseignant devrait adopter des pratiques d'enseignement qui l'aideront dans l'encadrement des AMC.

### ***Rappel au début de chaque séance***

Une bonne pratique pour l'encadrement de l'utilisation des AMC consiste à faire un rappel quant aux balises établies au début de chaque séance du cours. Par exemple, après les salutations d'usages et la présentation des objectifs d'apprentissage pour la séance, l'enseignant pourra rappeler de mettre les AMC en mode vibration, de respecter les moments où l'utilisation des AMC est interdite, d'aviser poliment ses voisins lorsqu'ils enfreignent les restrictions, etc. Ce genre de rappel peut également faire l'objet d'une diapositive présentée au début de chaque séance de cours. Il est recommandé de faire ces rappels surtout en début de session, les étudiants auront compris que ces règles seront d'usage jusqu'à la fin de la session.

### ***Surveiller les utilisations des AMC***

Tout au long des séances d'un cours, un enseignant pourrait adopter certaines habitudes qui lui permettront de guider les utilisations des AMC par les étudiants et d'intervenir le cas échéant. Par exemple, il pourra :

- Poser des questions aux étudiants « absents virtuellement ».
- Rappeler les balises et consignes établies, lorsque nécessaire.
- Observer les logiciels et applications utilisés par les étudiants.
- Circuler dans la salle de cours.

### ***Intervenir et faire respecter les règles d'utilisation***

Lorsqu'il constate un mauvais comportement concernant l'utilisation des AMC, un enseignant doit intervenir sans attendre. Ignorer ce mauvais comportement pourrait être interprété comme une approbation et ouvrir la porte aux autres étudiants du cours à faire pareil ou même perturber le déroulement du cours.

Comme présenté précédemment dans le tableau 3.3, diverses sanctions peuvent être utilisées en classe par un enseignant. Au-delà des interventions en classe, une rencontre en privé avec l'étudiant pourrait être nécessaire. Lors de cette brève rencontre, il sera possible de faire état du comportement inapproprié, de ses effets dans le déroulement du cours et de rappeler les règles établies. Les conséquences en cas de récidive devront être énoncées. Il est recommandé à l'enseignant de mettre le tout par écrit.

Advenant une situation de récidive à la suite de la rencontre individuelle avec l'étudiant, l'enseignant pourra demander à sa direction d'intervenir. Il pourra alors fournir les informations suivantes sur la situation :

- Nom de l'étudiant fautif.
- Description du comportement inapproprié (date, heure, lieu).
- Effets de ce mauvais comportement dans le cours.
- Description des interventions faites par l'enseignant.

La direction pourra rencontrer l'étudiant et, selon le cas, entreprendre des mesures disciplinaires en fonction du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), de la [Procédure de gestion d'un comportement perturbateur ou dangereux](#), du [Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval](#) ou du [Règlement de sécurité de l'information sur l'utilisation des actifs informationnels](#).

### ***Discuter avec les étudiants***

Une autre bonne pratique à adopter concernant l'encadrement de l'utilisation des AMC est celle où l'enseignant sollicite la rétroaction des étudiants sur le déroulement de son cours et sur l'utilisation des AM dans la classe. Sous forme d'échanges ayant lieu régulièrement au fil des semaines, ces rétroactions permettent aux étudiants d'exprimer ce qui les dérange ou non quant à l'utilisation des AM dans le cours.

### ***Intervenir en situation de tricherie***

Advenant le cas où un enseignant ou un surveillant voit une situation apparente de tricherie avec un AM pendant un examen, ce dernier doit intervenir selon la procédure suivante :

1. Confisquer immédiatement le téléphone, la tablette numérique ou l'ordinateur portable, et ce, jusqu'à ce que l'étudiant ait terminé son examen. Lorsque ce dernier a complété son examen, il faut lui rendre son appareil puisqu'il s'agit d'un bien lui appartenant.
2. Laisser l'étudiant terminer son examen. Ce dernier a le droit de poursuivre son examen en salle de cours puisque le jugement n'a pas encore été rendu par le Bureau du secrétaire général, instance responsable de l'application du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#).
3. Prendre en note tous les éléments qui vous portent à croire que l'étudiant a commis un acte de tricherie et noter les heures auxquelles est associé chacun des événements. Noter aussi le nom des étudiants assis à côté de l'étudiant. S'il y a plus d'un surveillant lors de l'examen, demander à ceux-ci de rapporter les faits qu'ils ont pu observer si tel est le cas.
4. Tous les faits constatés pris en note serviront à rédiger un rapport d'incident qui doit être envoyé au responsable facultaire des études.



## Conclusion

Le groupe de travail constate que les informations présentées dans la section précédente auraient avantage à être abondamment connues et partagées parmi les enseignants de l'Université Laval. La circulation de ces informations permettrait aux enseignants de s'arrêter pour réfléchir à leurs pratiques pédagogiques et à la place qu'occupent les AM dans ces dernières. Les informations concernant l'intégration des appareils mobiles dans les cours pourraient faire l'objet d'un guide qui serait présenté dans le Portail des cours.

Le groupe de travail recommande que l'Université Laval produise un guide à l'attention des enseignants afin de les aider à mieux définir les modalités d'encadrement des appareils mobiles qu'ils peuvent mettre en place dans leurs cours.

## 4. Soutien des facultés

L'intégration harmonieuse des appareils mobiles dans les salles de cours de l'Université Laval n'est pas uniquement une question de gestion de classe impliquant les étudiants et leurs enseignants. Les directions facultaires ont également un rôle à jouer. La section qui suit fait état de l'analyse des politiques et règlements de l'UL où les AM peuvent être considérés et où les différentes directions facultaires sont concernées.

Les directions facultaires exercent un rôle d'appui aux enseignants qui gèrent l'utilisation des AMC. Cet appui se manifeste de différentes façons comme par la publication d'énoncés sur leur site Web en rapport aux politiques facultaires sur cette question. Les facultés apportent un soutien technique auprès des enseignants qui souhaitent utiliser les AM comme outil pédagogique. Ces appuis facultaires se concrétisent tant quant à la valorisation de leur utilisation à des fins pédagogiques que dans la gestion de leur utilisation en classe. À titre d'exemple, une faculté peut rappeler à ses étudiants par un énoncé, sur son site Web et dans tous les plans de cours, que l'enregistrement audio et vidéo d'un cours ne peut se faire sans le consentement de l'enseignant. De plus, une faculté peut établir une politique facultaire sur la gestion et l'utilisation des AMC et l'annoncer clairement sur son site Web et dans tous les plans de cours qui sont sous sa responsabilité administrative.

Dans ce sens, le groupe de travail formule en Annexe 2 une proposition de libellé pour une éventuelle sous-section qui serait intégrée dans les sites de cours au sein du Portail des cours. L'intégration d'une telle sous-section dans les gabarits facultaires du Portail des cours permettrait aux enseignants ayant un site Web de cours de s'arrêter pour réfléchir et de statuer leur position en fonction d'un des niveaux d'utilisation des AMC présentés à la section 3 de ce rapport.

Le groupe de travail prône que la proposition de sous-section pour les gabarits du Portail des cours, comme formulé en Annexe 2 ait un statut de sous-section obligatoire. Il n'en demeure pas moins que les directions facultaires ont la responsabilité de valider s'il y a consensus sur cette question auprès de son personnel enseignant avant d'établir une telle politique.

Par ailleurs, afin de prévenir l'utilisation des appareils mobiles à des fins de tricheries lors des évaluations, les directions facultaires devraient sensibiliser leurs enseignants, lorsque cela s'applique, à spécifier sur toutes les pages couvertures de leurs examens ainsi que dans toutes les pages des consignes et informations portant sur leurs examens que « l'utilisation des ordinateurs portables et des téléphones intelligents est interdites et que les appareils mobiles ne doivent pas être visibles sur le bureau des étudiants pendant les examens ».

## Responsabilités des directions facultaires

Ultimement, en vertu du [Règlement des études](#), le doyen d'une faculté est responsable de l'encadrement des étudiants et, par conséquent, de la gestion des AMC. Ce dernier est assisté du responsable facultaire des études ainsi que des directions de programme.

Le responsable facultaire des études a un rôle d'appui auprès des enseignants qui souhaitent utiliser les AM dans leur pédagogie d'enseignement. Cet appui se concrétise par la promotion des différentes formations offertes à l'UL en rapport à ces approches pédagogiques, notamment par le Bureau de soutien à l'enseignement (BSE). Le tableau 1.6 contient un inventaire des formations offertes aux enseignants de l'UL et portant sur l'utilisation pédagogique des AMC. Un enseignant intéressé par les aspects sur la gestion de sa classe pourra suivre la formation [La gestion de classe : de la prévention aux procédures de règlement des cas préoccupants](#) offerte par le BSE.

Par ailleurs, la direction des études des facultés a la responsabilité d'énoncer clairement les règles sur l'utilisation des AMC par une approche facultaire globale et uniforme ou par une approche préconisée en fonction de chaque enseignant ou de chaque cours.

Les directions de programmes sont les intervenants les plus proches des enseignants au sein d'une faculté. Ainsi, dans les cas où les enseignants ont été appelés à intervenir auprès d'étudiants ayant des comportements répréhensibles concernant l'utilisation des AMC, le directeur ou la directrice du programme devrait être la principale personne de référence auprès des enseignants.

Pour appuyer leurs démarches d'interventions, les directions de programmes et le responsable facultaire des études, s'il y a lieu, peuvent utiliser différents règlements et procédures ayant cours à l'UL. Selon le cas, ils pourront s'appuyer sur le [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#), la [Procédure de gestion d'un comportement perturbateur ou dangereux](#), le [Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement à l'Université Laval](#) ou le [Règlement de sécurité de l'information sur l'utilisation des actifs informationnels](#).

## Conclusion

Le groupe de travail considère que les directions facultaires ont le rôle d'informer leurs enseignants des possibilités pédagogiques qu'offrent les AMC et des possibilités de formation qui existent à l'Université Laval. Elles doivent exercer un rôle de soutien auprès des enseignants dans le suivi des politiques et des règlements. Dans ce sens, la proposition d'une sous-section dans les gabarits du Portail des cours constitue une voie à privilégier pour aider les enseignants.

Le groupe de travail recommande que les directions facultaires proposent une sous-section dans les gabarits du Portail des cours concernant la gestion des appareils mobiles en classe.

## Conclusion et recommandations

L'ensemble de ce rapport final du groupe de travail sur les appareils mobiles permet de prendre conscience des différentes dimensions qui sont liées à la présence de ces appareils dans les salles de cours. La recension des écrits qui a été réalisée a permis d'identifier les utilisations pédagogiques associées à ces appareils et de circonscrire les effets négatifs ou insoupçonnés de la présence de ces appareils dans les salles de cours. Ce rapport présente des outils et des éléments de réflexion que peuvent utiliser les enseignants de l'Université Laval pour gérer et encadrer l'utilisation des appareils mobiles dans leurs cours. De plus, ce rapport contient les informations et outils nécessaires aux directions facultaires pour soutenir leurs enseignants en ce qui a trait à la gestion des appareils mobiles dans leurs cours.

Tout au long de ce rapport, différentes recommandations ont été formulées à la suite des constats formulés par le groupe de travail. Ces recommandations sont reprises ci-dessous. Le groupe de travail recommande :

- 1. que l'Université Laval favorise le développement des compétences des étudiants en ce qui a trait à l'utilisation pédagogique des appareils mobiles pour leurs études;**
- 2. que l'Université Laval favorise le développement des compétences des enseignants en ce qui a trait à l'utilisation pédagogique des appareils mobiles dans leurs cours;**
- 3. que l'Université Laval produise un document ou une vidéo à l'attention des étudiants afin de les sensibiliser sur les effets négatifs ou insoupçonnés liés à l'utilisation des appareils mobiles en classe;**
- 4. que l'Université Laval produise un guide à l'attention des enseignants afin de les aider à mieux définir les modalités d'encadrement des appareils mobiles qu'ils peuvent mettre en place dans leurs cours;**
- 5. que les directions facultaires proposent une sous-section dans les gabarits du Portail des cours concernant la gestion des appareils mobiles en classe.**

Le groupe de travail sur les appareils mobiles souhaite que ces recommandations soient suivies par les unités concernées afin de favoriser de bonnes pratiques pédagogiques avec les appareils mobiles et qu'une intégration harmonieuse de ces appareils puisse être réalisée dans les activités de formation de l'Université Laval.

## Bibliographie

- Aguilar-Roca, N. M., Williams, A. E., O'Dowd, D. K., Kay, R., Lauricella, S., Ragan, E. D., ... Campbell, S. (2012). The impact of laptop-free zones on student performance and attitudes in large lectures. *Computers & Education, 59*(4), 1300–1308. doi:10.1080/03634520600748573
- American Psychological Association. (2006). *Multitasking: Switching costs*. Retrieved from <http://www.apa.org/research/action/multitask.aspx>
- Asselin, M. (2012, October). Cachez ce cellulaire que je ne saurais voir à l'école... *L'actualité*.
- Awwad, F., Ayesh, A., & Awwad, S. (2013). Are Laptops Distracting Educational Tools in Classrooms. *Procedia - Social and Behavioral Sciences, 103*, 154–160. doi:<http://dx.doi.org/10.1016/j.sbspro.2013.10.320>
- Baker, W., Lusk, E., & Neuhauser, K. (2012). On the Use of Cell Phones and Other Electronic Devices in the Classroom: Evidence From a Survey of Faculty and Students. *Journal of Education for Business, 87*(5), 275–289. doi:10.1080/08832323.2011.622814
- Bowman, L. L., Levine, L. E., Waite, B. M., & Gendron, M. (2010). Can students really multitask? An experimental study of instant messaging while reading. *Computers & Education, 54*(4), 927–931. doi:10.1016/j.compedu.2009.09.024
- Campbell, S. W. (2006). Perceptions of Mobile Phones in College Classrooms: Ringing, Cheating, and Classroom Policies. *Communication Education, 55*(3), 280–294. doi:10.1080/03634520600748573
- Chicago, Université de. (2016). Sample Classroom Policies for Syllabi. Retrieved from Université de Chicago : <https://teaching.uchicago.edu/key-topics-on-teaching/classroom-policies/>
- Clayton, R. B., Leshner, G., & Almond, A. (2015). The Extended iSelf : The Impact of iPhone Separation on Cognition, Emotion, and Physiology. *Journal of Computer? Mediated Communication, 20*(2), 119–135. doi:10.1111/jcc4.12109
- Corbeil, J. R., & Valdes-Corbeil, M. E. (2007). Are You Ready for Mobile Learning? *EDUCAUSE Quarterly, 30*(2). Retrieved from <http://er.educause.edu/articles/2007/1/are-you-ready-for-mobile-learning>
- Duncan, D. K., Hoekstra, A. R., & Wilcox, B. R. (2012). Digital Devices, Distraction, and Student Performance: Does In-Class Cell Phone Use Reduce Learning? *Astronomy Education Review, 11*(1). doi:10.3847/AER2012011
- Ellis, Y., Daniels, B., & Jauregui, A. (2010). The effect of multitasking on the grade

- performance of business students. *Research in Higher Education Journal*, 8, 1–10.
- End, C. M., Worthman, S., Mathews, M. B., & Wetterau, K. (2010). Costly Cell Phones: The Impact of Cell Phone Rings on Academic Performance. *Teaching of Psychology*, 37(1), 55–57. doi:10.1080/00986280903425912
- Fried, C. B. (2008). In-class laptop use and its effects on student learning. *Computers & Education*, 50(3), 906–914. doi:10.1016/j.compedu.2006.09.006
- Gaudreau, P., Miranda, D., & Gareau, A. (2014). Canadian university students in wireless classrooms: What do they do on their laptops and does it really matter? *Computers & Education*, 70, 245–255. doi:10.1016/j.compedu.2013.08.019
- Hakala, C. (2015). Why can't students just pay attention?. *Faculty Focus*. Retrieved from <http://www.facultyfocus.com/articles/effective-teaching-strategies/why-cant-students-just-pay-attention/>
- Junco, R., & Cotten, S. R. (2012). No A 4 U: The relationship between multitasking and academic performance. *Computers & Education*, 59(2), 505–514. doi:10.1016/j.compedu.2011.12.023
- Kay, R. H., & Lauricella, S. (2011). Unstructured vs. Structured Use of Laptops in Higher Education. *Journal of Information Technology Education: Innovations in Practice*, 10, 33–42. Retrieved from <http://www.jite.org/documents/Vol10/JITEv10IIPp033-042Kay840.pdf>
- Kraushaar, J., & Novak, D. (2010). Examining the Effects of Student Multitasking with Laptops during the Lecture. *Journal of Informations Systems Education*, 21(2), 241–251.
- Kuznekoff, J., & Titsworth, S. (2013). The Impact of Mobile Phone Usage on Student Learning. *Communication Education*, 62(3), 233–252. doi:10.1080/03634523.2013.767917
- Laval, U. (2015). *L'utilisation des appareils mobiles en classe. Rapport du groupe de travail sur l'utilisation des appareils mobiles en classe*. Québec.
- Loizon, A., & Mayen, P. (2015). Le cours magistral en amphithéâtre : une situation d'enseignement perturbée par les instruments. *Distances et mMédiations Des Savoirs*, 9.
- Madell, D. E., & Muncer, S. J. (2007). Control over social interactions: an important reason for young people's use of the Internet and mobile phones for communication? *Cyberpsychology & Behavior: The Impact of the Internet, Multimedia and Virtual Reality on Behavior and Society*, 10(1), 137.
- McCoy, B. (2013). Digital Distractions in the Classroom: Student Classroom Use of Digital Devices for Non-Class Related Purposes. *Journal of Media Education*, 4(4), 5–12.

- Médina, J. (2008). *Brain Rules: 12 Principles for Surviving and Thriving at Work, Home, and School*. Seattle, Wa: Pear Press.
- Mueller, P. A., & Oppenheimer, D. M. (2014). The Pen Is Mightier Than the Keyboard. *Psychological Science, 25*(6), 1159–1168. doi:10.1177/0956797614524581
- Murphy Paul, A. (2013). You'll Never Learn! *Science*. Retrieved from [http://www.slate.com/articles/health\\_and\\_science/science/2013/05/multitasking\\_while\\_studying\\_divided\\_attention\\_and\\_technological\\_gadgets.single.html](http://www.slate.com/articles/health_and_science/science/2013/05/multitasking_while_studying_divided_attention_and_technological_gadgets.single.html)
- Poellhuber, B., Karsenti, T., Raynaud, J., Dumouchel, G., Roy, N., Fournier-St-Laurent, S., & Géraudie, N. (2012). *Les habitudes technologiques au cégep: résultats d'une enquête effectuée auprès de 30 724 étudiants*. Montréal. Retrieved from <http://www.sondagetic.org/cegeps/RapportSyntheseFinal.pdf>
- Ragan, E. D., Jennings, S. R., Massey, J. D., & Doolittle, P. E. (2014). Unregulated use of laptops over time in large lecture classes. *Computers & Education, 78*, 78–86. doi:10.1016/j.compedu.2014.05.002
- Rosen, L. D., Mark Carrier, L., & Cheever, N. A. (2013). Facebook and texting made me do it: Media-induced task-switching while studying. *Computers in Human Behavior, 29*(3), 948–958. doi:10.1016/j.chb.2012.12.001
- Sana, F., Weston, T., & Cepeda, N. J. (2012). Laptop multitasking hinders classroom learning for both users and nearby peers. *Computers & Education, 62*, 24–31. doi:10.1016/j.compedu.2012.10.003
- Shirky, C. (2014). Why Clay Shirky Banned Laptops, Tablets and Phones from His Classroom. *Education Shift*. Retrieved from <http://mediashift.org/2014/09/why-clay-shirky-banned-laptops-tablets-and-phones-from-his-classroom/>
- Tindell, D., & Bohlander, R. (2012). The Use and Abuse of Cell Phones and Text Messaging in the Classroom: A Survey of College Students. *College Teaching, 60*(1), 1–9. doi:10.1080/87567555.2011.604802
- Voza, S. (2015). How Typing Is Destroying Your Memory. *FastCompany*. Retrieved from <http://www.fastcompany.com/3044907/work-smart/how-typing-is-destroying-your-memory>
- Wang, Z., & Tchernev, J. M. (2012). The "myth" of Media Multitasking: Reciprocal Dynamics of Media Multitasking, Personal Needs, and Gratifications. *Journal of Communication, 62*(3), 493–513. doi:10.1111/j.1460-2466.2012.01641.x
- Wei, F.-Y. F., Wang, Y. K., & Klausner, M. (2012). Rethinking College Students' Self-Regulation and Sustained Attention: Does Text Messaging During Class Influence Cognitive Learning? *Communication Education, 61*(3), 185–204. doi:10.1080/03634523.2012.672755



Weimer, M. (s.d.). Learner-centered teaching five key changes to practice.

Woods, R. H., Badzinski, D., & Baker, J. (2007). Student perceptions of blended learning in a traditional undergraduate environment. In A. G. Picciano & C. D. Dziuban (Eds.), *Blended learning: Research perspectives* (pp. 203–230). Needham, MA: Sloan Center for Online Education (SCOLE).

## Annexe 1 – Membres du groupe de travail sur les appareils mobiles

### **Responsable du groupe de travail**

Pierre-Mathieu Charest, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation

### **Membres pour le rapport - L'utilisation des appareils mobiles en classe (mars 2015)**

Thierry Bouchard Vincent, Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval

Charles-Emmanuel Côté, Faculté de droit

Serge Gérin-Lajoie, Bureau de soutien à l'enseignement

Ariane Keck, Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures

Anne-Marie Laflamme, Faculté de droit

Alain Rochon, Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design

David Samson, Bureau de soutien à l'enseignement

Michel Sasseville, Faculté de philosophie

Jean-François Sénéchal, Faculté de philosophie

### **Ayant également participé au développement et à la production des sondages**

Sarah-Caroline Poitras, Bureau des services pédagogiques

Jean Lamonde, Bureau des services pédagogiques

### **Membres pour le rapport - L'utilisation des appareils mobiles en classe : Enjeux, pistes d'intervention et recommandations (avril 2016)**

Charles-Emmanuel Côté, Faculté de droit

Simon Duguay, Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval

Serge Gérin-Lajoie, Bureau de soutien à l'enseignement

Ariane Keck, Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures

Jean-François Sénéchal, Faculté de philosophie

## Annexe 2 – Proposition de sous-section pour le gabarit facultaire dans le Portail des cours

Les lignes présentées ci-dessous contiennent une proposition de texte qui pourrait être soumise aux enseignants au sein des gabarits facultaires concernés au sein du Portail des cours.

Ces libellés pourraient figurer dans la section « Description du cours », plus précisément dans une sous-section intitulée « Utilisation des appareils mobiles en classe ».

Ces libellés ne traitent pas des informations à diffuser concernant la prévention de la tricherie à l'aide des appareils mobiles et qui devraient figurer dans les descriptions des évaluations.

[Ajoutez la ou les parties suivantes, selon le niveau d'utilisation des appareils mobiles qui est permis :

1. Aucune limite d'utilisation des appareils mobiles
2. Utilisations restreintes des appareils mobiles
3. Interdiction d'utilisation des appareils mobiles]

[Début de la section optionnelle # 1 – Aucune limite d'utilisation des appareils mobiles]

Dans le cadre de ce cours, il n'y a pas de restriction à utiliser vos appareils mobiles (ordinateur portable, tablette numérique, téléphone intelligent, etc.). Toutefois, il est de bon aloi que ces usages doivent se faire dans le respect des autres, notamment pour faciliter leurs apprentissages et maintenir leur concentration pendant les séances du cours. Ces utilisations ne doivent pas nuire au déroulement des stratégies pédagogiques prévues dans les cours.

Par ailleurs, conformément au respect du [droit à l'image et du droit à la vie privée](#), il est interdit d'effectuer des enregistrements audio ou vidéo au sein de la salle de cours sous peine de mesures disciplinaires dans le cadre du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#) ou de poursuites civiles. Évidemment, cette interdiction ne s'applique pas aux étudiants ayant une autorisation spéciale en vertu de la [Politique d'intégration des personnes handicapées étudiantes à l'Université Laval](#).

Finalement, l'utilisation du matériel informatique et des réseaux de communication de l'Université Laval doit se faire dans le respect du [Règlement de sécurité de l'information sur l'utilisation des actifs informationnels](#) qui prohibe certaines utilisations.

[Fin de la section optionnelle # 1 – Aucune limite d'utilisation des appareils mobiles]

[Début de la section optionnelle # 2 – Utilisations restreintes des appareils mobiles - Adapter les libellés ci-dessous selon les restrictions désirées]

Dans le cadre de ce cours, seuls les appareils mobiles suivants seront autorisés : [Spécifier : ordinateur portable, tablette numérique, téléphone intelligent]. Afin de ne pas déranger les autres étudiants, les

étudiants ayant ce genre d'appareil devront occuper [Spécifier : les X dernières rangées de sièges de la salle de classe, les trois dernières places au bout de chaque rangée de sièges, les deux premières rangées de sièges de la classe, etc.].

Afin de s'assurer de l'efficacité de certaines stratégies pédagogiques prévues lors des séances du cours, l'enseignant se réserve le privilège de désigner des moments où l'utilisation des appareils mobiles sera interdite (conférence, exposé, discussion) et où les écrans des ordinateurs devront être baissés et où les tablettes numériques et les téléphones intelligents devront être mis à plat.

Spécifiquement, les moments où les appareils mobiles pourront être utilisés lors des séances de cours sont les suivants :

- Lors des pauses.
- Lors des activités de recherche prévues dans le cours.
- Pour la prise de notes.
- Pour consulter les documents ou le site Web du cours.
- Lors des activités de votation.
- Lors des séances de travaux d'équipe.

Les étudiants qui veulent **absolument** prendre des notes sur leurs appareils mobiles en tout temps pourront demander la permission à l'enseignant. En contrepartie, les notes prises pendant les séances du cours devront être partagées à l'ensemble du groupe par le forum de discussion prévu à cet effet sur le site du cours.

Dans tous les cas, l'utilisation des appareils mobiles dans le cadre de ce cours ne devra se faire pour :

- Envoyer ou recevoir des SMS.
- Communiquer par les réseaux sociaux.
- Consulter des sites Internet inappropriés ou qui ne sont pas liés au cours.
- Écouter des vidéos ou de la musique.
- Travailler sur un projet d'un autre cours.
- Jouer à des jeux.

Afin de minimiser les risques de distraction, les étudiants du cours sont invités à [Spécifier : fermer et ranger leur téléphone intelligent au début de chaque séance du cours, remettre leur téléphone intelligent à un ami pour la durée du cours, déposer leur téléphone intelligent à l'envers sur leur bureau et aux yeux de tous].

L'ensemble des restrictions imposées quant à l'utilisation des appareils mobiles l'est pour les raisons suivantes : [Spécifier]

Un étudiant qui serait pris en train d'enfreindre les restrictions qui ont été énumérées précédemment, se verra obligé de [Spécifier : fermer son appareil mobile pour le reste de la séance, quitter la classe pour le reste de la séance, etc.]. En cas de récidive, une rencontre individuelle avec l'enseignant ou la direction facultaire sera prévue, si nécessaire.

Par ailleurs, conformément au respect du [droit à l'image et du droit à la vie privée](#), il est interdit d'effectuer des enregistrements audio ou vidéo au sein de la salle de cours sous peine de mesures disciplinaires dans le cadre du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#) ou de poursuites civiles. Évidemment, cette interdiction ne s'applique pas aux étudiants ayant une autorisation spéciale en vertu de la [Politique d'intégration des personnes handicapées étudiantes à l'Université Laval](#).

Finalement, l'utilisation du matériel informatique et des réseaux de communication de l'Université Laval doit se faire dans le respect du [Règlement de sécurité de l'information sur l'utilisation des actifs informationnels](#) qui prohibe certaines utilisations.

[Fin de la section optionnelle # 2 - Utilisations restreintes des appareils mobiles]

[Début de la section optionnelle # 3 - Interdiction d'utilisation des appareils mobiles - Adapter les libellés ci-dessous selon vos intentions]

Dans le cadre de ce cours, l'utilisation des appareils mobiles (ordinateur portable, tablette numérique, téléphone intelligent, etc.) sera interdite. Ces restrictions sont nécessaires pour assurer l'efficacité des stratégies pédagogiques prévues lors des séances de cours.

L'ensemble des restrictions imposées quant à l'utilisation des appareils mobiles l'est pour les raisons suivantes : [Spécifier]

Un étudiant qui serait pris en train d'enfreindre les restrictions qui ont été énumérées précédemment se verra obligé de [Spécifier : quitter la classe pour le reste de la séance, etc.]. En cas de récidive, une rencontre individuelle avec l'enseignant ou la direction facultaire sera prévue, si nécessaire.

Par ailleurs, conformément au respect du [droit à l'image et du droit à la vie privée](#), il est interdit d'effectuer des enregistrements audio ou vidéo au sein de la salle de cours sous peine de mesures disciplinaires dans le cadre du [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval](#) ou de poursuites civiles. Évidemment, cette interdiction ne s'applique pas aux étudiants ayant une autorisation spéciale en vertu de la [Politique d'intégration des personnes handicapées étudiantes à l'Université Laval](#).

Finalement, l'utilisation du matériel informatique et des réseaux de communication de l'Université Laval doit se faire dans le respect du [Règlement de sécurité de l'information sur l'utilisation des actifs informationnels](#) qui prohibe certaines utilisations.

[Fin de la section optionnelle # 3 - Interdiction d'utilisation des appareils mobiles]